

NAO 2025 : SUD ne signera pas l'accord !

L'année dernière, Michelin a annoncé, à grands coups de communication, la mise en place du « salaire décent » pour tous. Ce concept, qui a fait rêver l'opinion publique, n'était qu'une coquille vide pour les salariés français puisqu'aucun d'entre nous n'en a bénéficié. En effet, nous avons tous, selon Michelin, un salaire qui nous permet de faire vivre une famille de 4 personnes. Pour rappel, ce « salaire décent » est de 25 356 € bruts à Clermont-Ferrand, soit environ 2 100 € bruts mensuels. Ce concept est bien loin de la réalité puisque les études sur le sujet parlaient d'un budget de 3 744 €... en 2022.

Les NAO étaient donc l'occasion pour l'entreprise de rectifier le tir et de montrer aux salariés qu'elle reconnaît leurs efforts quotidiens en donnant des augmentations qui les protègent face aux coûts de la vie.

Propositions Michelin

	Agents	Collaborateurs	Cadres
Augmentation générale (AG)	1% en mars	-	-
Augmentation individuelle (AI)	0,85% en mars	1,4%	1,25%
Prime d'ancienneté (PA)	0,5%	0,5%	-
Cours d'année	0,15%	0,6%	0,75%
Total	2,5%	2,5%	2%



Avec seulement 2,5% pour les agents et collaborateurs, et 2% pour les cadres, la direction reste très en deçà des demandes syndicales. Elle annonce même des salaires d'embauche pour les coefficients 165, 175 et 185 en dessous du « salaire décent » (24 497,98 € - 24 682,06 € - 24 866,01 €).

Michelin a confirmé ses perspectives 2024 aux marchés financiers juste avant la négociation. Les résultats sont excellents depuis de nombreuses années. **Les salariés méritent mieux que des miettes.**

Dans ce contexte, SUD ne signera pas l'accord salaire 2025. SUD refuse ces propositions indécentes et demande à la direction de revoir sa copie et d'honorer ses promesses.

Pour montrer notre mécontentement et réclamer une politique salariale juste et équitable, SUD appelle à la grève de 1h du vendredi 17 janvier à 5h au lundi 20 janvier à 6h. Débrayage de 1h jusqu'à la journée complète.